



Organisme intercantonal de certification  
Interkantonale Zertifizierungsstelle  
Organismo intercantonale di certificazione

# CERTIFICAT



L'Organisme intercantonal de certification - OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

**la directive générale de la marque de garantie Genève Région - Terre Avenir® ainsi que l'ensemble des directives d'application;**

sont respectées par:

**CBM Boucherie - Charcuterie des Alpes Sàrl**  
Route de Satigny 56  
1242 Satigny

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

**Viandes et produits carnés**

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2023

No enregistrement OIC-GRTA-T-0921-17108

Lausanne, le 24 septembre 2021

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann  
Président

Roman Tscherrig  
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.